

Villa Valmont

Appel à candidature pour l'année 2027

“Littérature”

résidence entre le 24 mai et le 23 juin 2027

L'appel à candidature est ouvert du jeudi 11 juin et le mercredi 29 juillet 2026 à midi

(aucun dossier arrivé après cette échéance ne sera accepté merci d'en tenir compte et d'anticiper l'envoi de votre dossier)

La Villa Valmont

Située sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont dans la métropole de Bordeaux, la Villa Valmont est un espace international de résidence dédié à la création contemporaine écrite sous toutes ses formes: littérature, cinéma, série, BD, essai, traduction...

La Villa Valmont propose à la fois un accueil d'auteur·ices en résidence à l'année et une saison culturelle faite de rencontres et d'événements autour de l'art d'écrire. La structure dispose de six chambres individuelles équipées de bureaux et sanitaires privatifs et accueille une quarantaine d'auteur·ices chaque année dans toutes les disciplines de l'écriture.

Les résident·es ne sont pas seul·es dans la maison et côtoient d'autres artistes tout au long de leur séjour.

Des événements culturels et des actions de médiation sont également proposés toute l'année à la Villa Valmont qui est un lieu parfois animé en raison des événements et du public qu'elle accueille, merci de bien en tenir compte si vous candidatez.

La Villa Valmont offre les moyens de la création à tous·tes les auteur·ices contemporain·es de l'écrit et favorise l'émergence tout comme la rencontre avec des auteur·ices confirmé·es. Elle donne leur place à toutes les étapes du

processus d'écriture: intention, recherche, création, expérimentation, médiation.

La Villa Valmont n'impose pas de production finale à l'issue de la résidence mais une présentation du travail en cours sous forme de sortie de résidence publique est demandée à l'auteur·ice de même que la participation à des actions de médiation dans la limite de 30% du temps de résidence.

Ces temps de médiation ont vocation à permettre la rencontre entre l'auteur·ice et les habitant·es du territoire et sont pensés en premier lieu à l'attention des publics qui ont peu accès à la culture pour des raisons économiques, sociologiques, linguistiques ou physiques. Le programme d'interventions représente autour de 3 actions de médiation pour un mois de résidence. Le programme d'interventions sera construit en concertation avec l'auteur·ice lauréat·e en amont de la résidence.

A l'issue de l'appel à candidatures "Littérature" un seul projet sera sélectionné par le comité de sélection qui désignera le ou la lauréate d'une résidence d'écriture d'un mois à la Villa Valmont assortie d'une aide à la création de 2000€ bruts en droit d'auteur·ice pour un mois soit 500€ bruts en droit d'auteur·ice par semaine.

La résidence "Littérature"

La résidence "Littérature" est ouverte à tous·tes les écrivain·es de langue française qui ont déjà une œuvre publiée à compte d'éditeur qui relève du domaine de la littérature pour adultes (littérature générale (fiction, autofiction, nouvelle, auto-théorie littéraire ...), littérature de l'imaginaire, romance, polar, thriller...).

La poésie et le théâtre ne sont pas concernés ici.

Vous devez avoir un projet de livre à développer en résidence, dans les domaines de la littérature cités ci-dessus.

La résidence concerne toutes les étapes d'écriture : recherche, création ou finalisation de l'écriture du projet.

La Villa Valmont offrira au ou à la lauréate :

- une bourse d'aide à l'écriture d'un montant de 2000€ bruts (ou 2000€ TTC si l'auteur·ice choisit la facturation) pour un mois (soit 500€ bruts / semaine ou 500€ TTC si l'auteur·ice choisit la facturation). Le montant sera proratisé en fonction de la durée de résidence choisie par l'auteur·ice.
- la prise en charge d'un A/R dans la limite de 150€. Pour les auteur·rices ultra marin·es, la participation aux frais de transports est de 200€ . Pour les

auteur·ices résidant à l'étranger la participation aux frais de transport est de 150€ . En cas de résidence fractionnée pour convenance personnelle, la Villa Valmont ne prend en charge qu'un seul A/R dans la limite des plafonds fixés. Les autres A/R sont à la charge des résident·es.

- le logement dans une chambre de la Villa Valmont (avec sanitaires et bureau privatifs) et la mise à disposition de ses espaces communs et de ses services (wifi, copieur, salles de travail, thé, café, lessive...).

Les frais de repas et de transport (hors actions de médiation hors les murs) au quotidien sont à la charge du ou de la résidente. La Villa Valmont dispose de 2 vélos électriques et d'un vélo manuel mis à la disposition des résident·es.

Merci de noter que les animaux de compagnie sont interdits. Par souci d'équité, nous ne pouvons faire d'exception.

Les critères d'éligibilité :

- Avoir un projet de livre dans le domaine de la littérature
- Être un.e auteur·ice de langue française écrivant en français
- Avoir déjà à son actif au moins un livre publié à compte d'éditeur à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle. L'autoédition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles.
- Être disponible à la période proposée (merci de bien noter que les dates ne pourront pas être modifiées)

Les pièces à fournir pour candidater :

- La fiche Candidat.e jointe renseignée
- Une présentation du projet (résumé du projet d'écriture, note d'intention, extraits...) de 4 pages maximum
- le PDF entier d'un de vos livres précédents
- Une lettre de motivation autour de l'intérêt de la résidence pour votre projet (1 page maximum). Merci de motiver dans votre lettre les raisons pour lesquelles vous souhaitez faire une résidence à la Villa Valmont, vos axes de travail et de recherche pendant la résidence et l'apport de la résidence à l'avancée de votre travail.
- Un CV artistique
- Ce règlement lu, approuvé et signé

Critères de sélection :

- La qualité artistique du projet
- L'intérêt pour le propos et le récit
- L'intérêt de la résidence pour l'avancée du projet présenté

- La dimension originale et inédite du projet artistique

Modalité de candidatures :

- L'ensemble du dossier doit être envoyé sous forme d'un seul fichier numérique (PDF) à contact@villavalmont.com.
- Préciser en objet du mail "Candidature Littérature 2027 - Nom - Prénom"
- Tout dossier qui ne respectera pas le format d'envoi et le nombre de pages requis sera écarté.

Calendrier

- Appel à candidature : entre le jeudi 11 juin et le mercredi 29 juillet 2026 à midi
- Annonce du ou de la lauréat(e) sur le site web et les réseaux sociaux de la Villa Valmont : à partir du 4 janvier 2027. .

Le nom du ou de la lauréat·e sera annoncé sur les réseaux sociaux (instagram et facebook) et sur le site web de la Villa Valmont à partir du 4 janvier 2027.

Les résultats ne seront pas communiqués par mail. La Villa Valmont est une petite équipe avec une seule personne dédiée aux résidences. Face à l'augmentation croissante du nombre de candidatures, nous ne sommes malheureusement plus en capacité de répondre à chaque candidat·es et vous prions de nous en excuser. Nous vous remercions de votre compréhension.

Renseignements :

Par mail: contact@villavalmont.com

Je déclare avoir pris connaissance de ces informations et je les accepte.

Date et signature